

COMITE SYNDICAL DU PETR VIDOURLE CAMARGUE
Compte rendu de la réunion du 19 décembre 2018
à Gallargues le Montueux

Séance du 19 décembre 2018

Date de convocation : 29 novembre 2018

Membres en exercice : 44 titulaires et 44 suppléants + 8 sans voix délibérative

Membres présents : 29 titulaires et/ou suppléants + 2 avec voix consultative

Membres votants présents : 29

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 7 M. CERDA pour M. REY, M. DENAT à Mme GUYOT, M. GRAS à M. ESTEVE, M. MAUMEJEAN à Mme NEPOTY, M. PELISSIER à Mme FOURNIER, M. SUZEDE à Mme MARTIN, M. LEON à M. AGNEL,

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procurations non retenues : 0

Nombre total de voix : 36

Le quorum est atteint : 29/44

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf décembre, à 19h00, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Gallargues le Montueux.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Christine ROUVIERE, Arlette FOURNIER, Jean Paul FRANC, Alain DUPONT, André MEGIAS, André BRUNDU, Guy SCHRAMM, Christophe TICHET, Monique CHRISTOL, Joël TENA, Katy GUYOT, Jean Baptiste ESTEVE, Jacky REY, Jean François LAURENT, René BALANA, Marc FOUCON, Pilar CHALEYSSIN, Thierry AGNEL, Véronique MARTIN, Pierre MARTINEZ, Alain THEROND, Pierre GAFFARD LAMBON, Jean Michel ANDRIUZZI, Marie José PELLET, Cécile MARQUIER, François GRANIER,

Suppléants avec voix délibérative : Marielle NEPOTY, Daniel JULIEN, Michel FEBRER, Marc LARROQUE,

Suppléants sans voix délibérative :

Présence de (Pays de Lunel) : Henry SARRAZIN, Richard PITAVAL,

Absents excusés :

Robert CRAUSTE, Olivier PENIN, Claude BERNARD, Laurent PELISSIER, Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAULET, Noémie CLAUDEL, Jean Claude CAMPOS, Françoise DUGARET, Claudette BRUNEL, Lucien VIGOUROUX, Pascale BOUILLEVAUX, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Arnaud FOURNEL, Jean DENAT, Philippe GRAS, Freddy CERDA, Geoffrey LEON, Robert MONNIER, André SAUZEDE, Rodolphe RUBIO, Annick CHOPARD, Oliver PETRONIO, Elisabeth MICHALSKI, Marie José DOUTRE, Marc JOLIVET, Gérard DUPLAN, Isabelle DEBRIE, André SAUZEDE, Jean Pierre BONDOR, Caroline BRESCHIT.

Administration :

Maxime CHARLIER Directeur du PETR Vidourle Camargue, Catherine BAZILE Assistante de direction du PETR Vidourle Camargue, Marie GALAND chargée contractualisation/FEAMP, Seydou HAIDARA gestionnaire fonds européens, Véronique COUDERC mission tourisme, Patricia CARLIER mission patrimoine.

M. le Président Pierre Martinez accueille et remercie les délégués présents pour ce dernier Comité syndical de l'année. La dernière réunion remonte au mois d'octobre.

Il est fait lecture des procurations reçues.

Il souhaite également la bienvenue aux membres du conseil de développement réunis pour la première fois et qui seront présentés plus tard.

Quorum : Le quorum étant vérifié (29/44), la séance peut commencer.

Il est fait rappel de l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Validation du compte-rendu du 15/10/2018
3. Délibération : Décision modificative budget 2018
4. Délibération : Désignation d'un délégué à la protection des données dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).
5. Questions diverses, points d'information
 - Présentation et présence du personnel du PETR suite aux recrutements
 - Accueil du conseil de développement/présentation du cabinet retenu pour le Projet de territoire

La séance peut donc débuter.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Il s'agit dans un premier temps de désigner un secrétaire de séance ; M. Daniel JULIEN accepte de remplir la fonction. Il est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Résultat du vote :
Vote pour : 36
Abstention : 0
Vote contre : 0

2. Validation du compte-rendu du 15/10/2018

Il n'y a pas de remarque ou de question.

Résultat du vote :
Vote pour : 36
Abstention : 0
Vote contre : 0

3. Délibération : Décision modificative budget 2018

Présentée par M. le Président, Pierre Martinez.

Il s'agit de réajustements liés à l'exécution du budget 2018, tant en recettes qu'en dépenses.

DECISION MODIFICATIVE SECTION FONCTIONNEMENT : 66 171.00 €

- Recettes nouvelles (non inscrite BP 2018)

Aide au fonctionnement du PETR, fonctionnement du GAL (Région/LEADER)

Dons après dissolution de 2 associations (Passion Terroir et Languedoc Porte de Camargue)

Contrat d'assurance des personnels (Gras Savoye)

- Dépenses nouvelles (non inscrite BP 2018)

chapitre 012, Charges de personnel : Renforcement équipe (intérimaire)

chapitre 011, Charges générales : Projet de territoire et divers

chapitre 065, Autres charges courantes : Cotisations retraite/sociale sur indemnités élus

DECISION MODIFICATIVE SECTION INVESTISSEMENT : 13.28 €

- Recettes nouvelles (non inscrite BP 2018)

Réévaluation montant FCTVA

- Dépenses nouvelles (non inscrite BP 2018)

Immobilisation incorporelles

Il n'y a pas de question ou de remarque des élus.

Résultat du vote :
Vote pour : 36
Abstention : 0
Vote contre : 0

4. Délibération : Désignation d'un délégué à la protection des données dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Présentée par M. le Président, Pierre Martinez

Obligation induite par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Ses missions principales :

- créer et tenir un registre des traitements,
- créer des procédures d'exercices des droits,
- veiller à la sécurité des données, sensibiliser le personnel...

Le délégué à la protection des données doit être déclaré auprès de la CNIL.

La collectivité doit se mettre en conformité sous peine de sanctions administratives et pénales.

La proposition du Centre de Gestion n'est pas adaptée à la situation de la structure (inadéquation entre le montant demandé, fixé en fonction du nombre d'habitants et la taille du PETR et des données à traiter).

Les membres du bureau syndical ont donc proposé de désigner un élu.

Question : un élu peut-il être désigné ?

Réponse : Oui sauf le Président et les Vice-présidents.

Il est fait appel à candidature parmi les élus du comité syndical. Il n'y a pas de candidat.

Il est donc proposé qu'un agent soit désigné. Mme BAZILE est proposée.

Résultat du vote :

Vote pour : 36

Abstention : 0

Vote contre : 0

5. Questions diverses, points d'information

- Présentation du personnel du PETR suite aux recrutements et au redéploiement des missions :
Directeur : Yannick REBOUL en congé longue maladie
Maxime CHARLIER par intérim
Assistante direction : Catherine BAZILE
Chargée contractualisation/animation FEAMP : Marie GALAND
Gestionnaire fonds européens : Seydou HAIDARA
Chargée de mission tourisme : Véronique COUDERC
Chargée de mission patrimoine : Patricia CARLIER
- Accueil du conseil de développement :
M. Brundu fait la présentation de la mise en place du conseil de développement et de ses missions. Un tour de table de présentation des membres permet de faire leur connaissance.
M. Charlier précise aux élus que le conseil de développement est une obligation pour les PETR. C'est une instance démocratique faisant appel à l'expertise citoyenne pour mener une réflexion sur l'avenir du territoire.
Ce sont 20 volontaires qui constituent le conseil de développement.
Sur le plan organisationnel, les membres signent une charte d'engagement et siègent jusqu'en 2020. Le Président est en principe désigné par le Président du PETR mais celui-ci a choisi de laisser libre le conseil de développement d'élire lui-même en son sein un Président.
M. Brundu et le personnel du PETR viennent en appui technique et organisationnel.
La première mission du conseil de développement sera de travailler au projet de territoire avec les élus et le cabinet.
Un rapport d'activité annuel est présenté et validé en comité syndical.
- Présentation du cabinet retenu pour le Projet de territoire :
Mmes Isabelle FARGES et Catherine CLAUSTRÉ sont venues présenter au nom du groupement de consultants qu'elles représentent la démarche globale d'élaboration du projet de territoire.

Après une rapide présentation de leurs expériences et des travaux déjà mené à d'autres occasions sur le territoire, la stratégie est abordée.

Les projets de territoires des EPCIs ou du SCOT Sud Gard, ainsi que les diagnostics et stratégies élaborées par le PETR pour les candidatures aux fonds européens seront analysées et synthétisées. Une stratégie et le plan d'action qui en découlent seront partagés et discutés par les élus du comité syndical et les membres du conseil de développement sous forme de comité de suivi, d'ateliers et d'une enquête/questionnaire. Le travail final sera rendu en septembre 2019 avec un document de communication.

Le Powerpoint présenté par Mme Farges sera mis à disposition en ligne sur l'espace documentaire du site internet du PETR.

En conclusion, M. Martinez rappelle que l'équipe du PETR est proche des élus comme par le passé mais encore plus aujourd'hui, en particulier pour la contractualisation.

Il remercie le conseil de développement et souligne la volonté pour le PETR d'être d'une structure intelligente, pratique et ouverte sur la société civile.

Il présente ses meilleurs vœux à tous et de se retrouver en 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Martinez remercie les personnes présentes et les convie au verre de l'amitié.

Le secrétaire de séance
Daniel JULIEN

Le Président
Pierre MARTINEZ

Syndicat Mixte
PETR
Vidourle
Camargue